



ea | ENTREPRENDRE
ENSEMBLE

Bien vieillir en France

Mercredi 19 Juin 2013

Maison de la Chimie

Conférence - débat

Présidée par

Nora BERRA

Ancien ministre
Députée européen

Gérard Bapt

Député de la Haute-Garonne
Membre du Haut conseil à la protection sociale

en présence de

Michèle Delaunay*

Ministre déléguée chargée des Personnes
âgées et de l'Autonomie.

en partenariat avec

 **GENERALI**
Solutions d'assurances
Génération responsable

 ensemble
Génération
Génération



8H30 - ACCUEIL DES CONGRESSISTES

9H00 - OUVERTURE DES TRAVAUX

Nora BERRA, ancien ministre, député européen

Gérard BAPT, député de la Haute-Garonne

9H30

PREMIÈRE TABLE RONDE CONCILIER LONGÉVITÉ ET BONNE SANTÉ

Prévenir et détecter, tout au long de la vie, les facteurs favorisant la perte d'autonomie

Une meilleure détection des maladies dégénératives et du cancer, une bonne hygiène de vie permettant de prévenir les risques de pathologie qui apparaissent avec l'âge sont des enjeux majeurs pour le devenir du système d'aides et de soins en France.

Organiser un parcours de soins coordonné de prise en charge de la personne

Une meilleure coordination entre le secteur médico-social et le secteur sanitaire est cruciale pour garantir la continuité d'une prise en charge de qualité, pour assurer au mieux la prise en charge des personnes en perte d'autonomie.

Soutenir la recherche et les initiatives technologiques

Préserver l'autonomie des personnes est créateur d'emplois qualifiés dans les secteurs médical, paramédical et technologique. Il est primordial de soutenir la recherche sur les maladies neurodégénératives et de développer ces solutions facilitant la vie quotidienne des personnes âgées.

Présidée par :

Olivier VERAN*

Député de l'Isère

Thierry BENOIT

Député d'Ille-et-Vilaine

Intervenants :

Frédéric VALLETOUX

Président de la Fédération hospitalière de France
Maire de Fontainebleau

Gilles ECHARDOUR

Délégué territorial de Paris, Agence régionale de
santé d'Île-de-France

Hélène BAS

Directrice de la Fédération des réseaux de santé
gériatologiques d'Île-de-France

Sophie SCHMITT

Associée de Seniosphère

Jean-pierre AQUINO

Président du comité Avancée en âge
Géronte et directeur médical de la clinique
de la Porte Verte à Versailles

11H00

DEUXIÈME TABLE RONDE VIEILLIR SEREIN DANS UN LOGEMENT ADAPTÉ

Adapter l'habitat aux besoins des personnes en perte d'autonomie

Le maintien à domicile ne peut parfois se réaliser que si un certain nombre de travaux sont mis en œuvre. Il est donc nécessaire d'intégrer pleinement cette question dans le cadre de la réflexion sur la prise en charge de la perte d'autonomie.

Développer une offre d'hébergement diversifiée

L'offre d'hébergement adaptée entre « le domicile classique » et les établissements d'hébergement doit être étoffée, la seule réponse du logement foyer classique étant insuffisante.

Renforcer l'attractivité de l'aide à domicile

Le développement du secteur de l'aide à domicile s'est accéléré ces dernières années. La qualité des services à domicile est une condition nécessaire pour que la personne âgée en perte d'autonomie puisse décider de son choix de vie.

Présidée par :

Carole DELGA

Députée de la Haute-Garonne

Philippe VITEL*

Député du Var

Intervenants :

Claude JARRY

Président de la Fédération nationale
des associations de directeurs d'établissements
et services pour personnes âgées (FNADEPA)

Isabelle ROUGIER

Directrice générale de l'ANAH

Paulin LLECH*

Président de la Fédération Française de Services
à la Personne et de Proximité (FEDESAP)

Jean-Philippe ALOSI

Délégué général du syndicat national des
prestataires de santé à domicile (SYNALAM)

12H30 - DEJEUNER



14H00

TROISIÈME TABLE RONDE FINANCER LA DÉPENDANCE POUR DEMAIN

Financer la perte d'autonomie aujourd'hui

Le coût de la dépendance est aujourd'hui essentiellement financé par le secteur public, notamment les départements. L'implication des ménages est plus difficile à quantifier : ils participent financièrement mais aussi humainement en tant qu'aidants familiaux.

Consolider le système actuel ou créer une nouvelle branche à la Sécurité sociale ?

La couverture actuelle pourrait encore être améliorée, par la prise en compte des ressources, de la réforme de l'APA... et l'État pourrait chercher à mieux organiser la gestion de la dépense privée. Autre solution : créer un cinquième risque, assurance universelle, obligatoire et gérée par répartition.

Imposer une assurance privée universelle ?

Un système d'assurance privée universelle, obligatoire et par capitalisation pourrait être envisagé. Une montée en charge de l'assurance privée permettrait de diminuer progressivement les dépenses publiques de dépendance.

Présidée par :

Marie-Christine DALLOZ

Députée du Jura

Chantal GUITTET

Députée du Finistère
Vice-présidente du groupe d'études sur les « Enjeux du vieillissement »

Intervenants :

Pierre-Yves GEOFFARD

Directeur de l'École d'Économie de Paris

Jean-Manuel KUPIEC

Directeur général adjoint de l'OCIRP

Cédric MUSSO

Directeur des relations institutionnelles de l'UFC-Que choisir

Martine LARDENOIS-PAULY

Directrice du développement de Generali France

15H30

QUATRIÈME TABLE RONDE TROUVER TOUTE SA PLACE DANS LA SOCIÉTÉ

Adapter la ville aux seniors

Qu'est-ce qu'une ville adaptée aux seniors ? Idéalement c'est une ville, qui permet la libre circulation de tous les usagers, qui incite les aînés à être en activité, à rester en bonne santé et à participer aux projets de transformation des villes. Bref, c'est une ville où les seniors se sentent à leur place.

Lutter contre les discriminations

Depuis 2005, les discriminations liées à l'âge ont fait l'objet de plus de 3000 réclamations adressées à la Halde puis au Défenseur des droits. Il s'agit du troisième critère de discrimination après l'origine et le handicap.

Changer le regard de la société sur la vieillesse

Peut importe le media, on perçoit une réelle cohérence dans les stéréotypes caractérisant la vieillesse. L'amélioration du regard que porte notre société sur les personnes âgées est une nécessité afin que les personnes concernées se sentent reconnues dans leur dignité.

17H00 - CLÔTURE DES TRAVAUX

Michèle Delaunay*, ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie.

Présidée par :

Michelle MEUNIER

Sénatrice de Loire-Atlantique

Denis JACQUAT

Député de la Moselle, président du groupe d'études sur les « Enjeux du vieillissement »

Intervenants :

Luc BROUSSY

Conseil général du Val-d'Oise
Auteur du rapport « L'adaptation de la société au vieillissement de sa population : France, année zero ! »

Maryvonne LYAZID

Adjointe au Défenseur des droits

Cristelle GHEKIERE

Directrice de Seniosphère

Paulette GUINCHARD

Présidente de la Fondation nationale de gerontologie

Typhaine de PENFENTENYO

Fondatrice et Directrice d'ensemble2générations

Informations pratiques

Ne pourront participer à cette manifestation que les personnes ayant retourné impérativement le coupon-réponse joint

avant le **Vendredi 14 Juin 2013**

à **AKFG Communication**
61 rue Damrémont • 75018 Paris

Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues dans les délais.

Les confirmations d'inscription et les informations de dernière minute seront adressées uniquement par e-mail ou SMS.

Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquittées des frais d'inscription au déjeuner et ayant été au préalable accueillies sur les lieux du colloque.

Aucun remboursement d'inscription au déjeuner ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit 8 jours avant la date du colloque.

Lieu de la conférence-débat

Maison de la Chimie

28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

RER C : Invalides

Métro : Invalides (lignes 8 et 13) - Assemblée nationale (ligne 12)

Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94

Parking : Invalides

Pour tout renseignement



AKFG Communication

61 rue Damrémont • 75018 Paris

Tél. : 01 42 57 79 96 Fax. : 09 59 76 22 30

entreprendre-ensemble@akfgcommunication.com

En partenariat avec

